



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE  
METROPOLE DE LYON**

**Compte-rendu réunion du 25 Mars 2025**

**Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Laurent DUPEUBLE, Rosa PARENTI, Eric INGLESSIS, Didier SAMSON, François DENISSIEUX, Bernadette LANCHARD, Corinne PY, Sylvie VILLALBA, Claudia VIRICEL, Marie LEBRETON**

**Absents Excusés : Sébastien PERRIER-DAVID, Claudine GORINI, Jean-Louis CAZEMAJOU, Ludovic TIFOURKI**

---

Début à 18h12

Nous commençons notre réunion par une minute de silence en mémoire à Jacky PERRIER-DAVID décédé le 11 Mars 2025.

**1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 25/02/2025**

Validé à l'unanimité

## 2 – Retours sur divers évènements :

- **Mini Bol d'or Féminin à Bourg en Bresse** : très bien reçu, le Comité Régional nous a fait la passation de la coupe, car en 2026 c'est le Rhône qui reçoit cette compétition, une très belle ambiance, comportement exceptionnel des équipes de cette année. Terrains très bien et très praticables. La 1ère journée on a fait 12 parties et 9 parties le dimanche. On cherche un lieu pour organiser cette compétition dans le CD69 pour 2026, on va faire un appel aux clubs.
  
- **Réunion des arbitres (tenues joueurs, homogénéité)**  
Réunion des arbitres le lundi 17 mars 2025, Prise des championnats du Rhône par les divers arbitres, une formation est organisée le samedi 12 avril 2025, au comité avec la présence de Frédéric DELAUNE, membre du PNA à la FFPJP.  
Souhait des arbitres, d'augmenter le forfait de 80 € à 100 €.  
Réponse du CD69 : nous ne pouvons pas trancher sans demander l'avis des présidents de club, donc ce sujet sera mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.  
Il est rappelé, que lorsqu'un joueur n'a pas de licence (support) les arbitres doivent prendre 10 € d'amende. Cette amende est ramenée au Comité et est mise dans la caisse des jeunes.
  
- - **Championnat du Rhône promotion**  
Météo assez clémente pour cette première journée de championnat. Tour de table des différents délégués qui étaient sur les 4 secteurs :
  - o Manque d'arbitres pour certains secteurs,
  - o Toujours des problèmes de tenues,
  - o Inauguration pour la finale à la Calade, par notre nouveau partenaire Horizon pétanque.
  - o Aucun souci sur secteurs 1 et 2,
  - o **Secteur 4** : il y a eu 2 incidents, (une équipe qualifiée pour le lendemain qui ne s'est pas présentée le lendemain, puis un joueur qui a fait des « bras d'honneur », ce dernier va être convoqué en discipline.
  - o Le délégué, nous a également rapporté un fait inapproprié d'un joueur, membre du Comité et arbitre, qui est allé à la table de marque chercher des licences afin de faire contrôler les joueurs par le délégué, car les autres joueurs lui ont demandé alors qu'il simple joueur.

- **Secteur 3** : un licencié de nationalité étrangère était inscrit, alors que pour les licenciés étrangers la 1<sup>ère</sup> année ils ne pourront pas jouer. Le CD69 a commis une erreur sur cette inscription, il est décidé de la gratuité de cette équipe.

### **3 – Réorganisation des permanences du CD**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, le comité sera fermé les lundis, les permanences continuent donc le mardi et jeudi après midi de 14h00 à 17h00. Le mardi il y a moins de monde, alors que le jeudi il y aura du monde.

### **4 – Bulletin comité régional et abonnement Planeteboules,**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le magazine Planeteboule n'existent plus. L'abonnement était de 34 €. Cet abonnement est remplacé par la plateforme du comité AURA ACTU PETANQUE, qui ne coutera que 17€. Un mail a été envoyé à tous les clubs. Un avoir sera effectué à tous les clubs.

### **5 – Questions diverses**

- D'année en année, nous avons de plus en plus de joueurs qui participent aux CDR, il va falloir que l'on réfléchisse à l'avenir, de changer la répartition des clubs et des secteurs. Nous allons réfléchir sur ce sujet et proposer aux présidents des clubs leur avis lors de la prochaine Assemblée Générale..
- Voici le nombre de licenciés à aujourd'hui : **5078 licenciés**
- Pourquoi certains GPCOM sont limités à 32 équipes se font en A/B et non par poules ?  
Le règlement du CD69 dit que de 1 à 32 équipes on est par poule, et au-dessus de 32 c'est A/B.

**PROCHAINE REUNION LE MARDI 29 AVRIL 2025 à 18H00**

Fin à 19h59

**La secrétaire**

**Cristina ZANET**



**Le Président**

**Thierry LEBRETON**

